

DELIBERATION N° 96/06-06 - DENOMINATION DE RUES

Monsieur KIELISZEK, Adjoint délégué, informe l'Assemblée de la réalisation prochaine d'un quartier d'habitation sur le secteur de la Z.A.C. Chaudeau.

Par délibération en date du 25 Novembre 1991, le Conseil Municipal a décidé de donner le nom de "Rue de Maurepré" à l'artère principale desservant le lotissement de Maurepré.

Il convient d'officialiser la dénomination des deux voies de desserte intérieure et Monsieur KIELISZEK propose :

- Rue Joseph Jacquard et Allée Barthélémy Thimonnier.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :*

- d'accepter les noms proposés.